



CERTIFICAT DE PUBLICATION

DENHOLM

PUBLICATION D'UN RÉGLEMENT MUNICIPAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DENHOLM

Aux électeurs de la susdite municipalité
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, Sara Turpin, directrice générale, de la susdite municipalité,
que le conseil, à sa séance ordinaire du 10 mars 2026

À adopter le règlement n 2026-02:

« CONCERNANT LA SIGNALISATION ROUTIÈRE SUR LE TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE DENHOLM ».

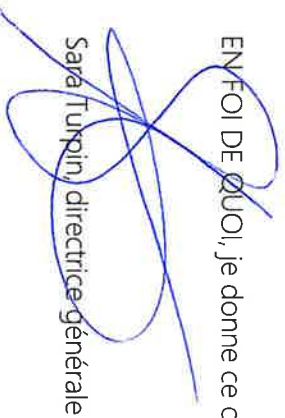
Que les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la municipalité.

Que ce règlement **entre en vigueur conformément à la loi.**

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Sara Turpin,
Directrice générale, greffière-trésorière résidente de Val-des-Monts,
certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une
copie à chacun des endroits décrétés par le conseil municipal de Denholm.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 février à 21h04


Sara Turpin, directrice générale

419, chemin du Poisson-Blanc
Denholm (Québec)
J8N 9C8
Tél. : 819 457 2992
Poste 211



DENHOLM